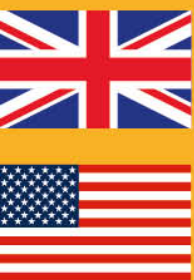


LICENCE
CAPES
AGRÉGATION



RÉUSSIR L'ÉPREUVE DE **PHONOLOGIE** À L'AGRÉGATION EXTERNE D'**ANGLAIS**

Préparation complète à l'épreuve
cours • annales, exercices et sujets-types corrigés

Jérémy Castanier
Dylan Michari

Préface de Jean-Louis Duchet



Alphabet phonétique SBE/GA et symboles de l'API

Consonnes	Voyelles	Principaux symboles supplémentaires	
/p/ pen	/ɪ/ kit	Accents	
/b/ bed	/e/ let	/ˈ/ ou /1/	accent primaire
/t/ take	/æ/ cat	/ˌ/ ou /2/	accent secondaire
/tʃ/ city \$	/ɒ/ hot £	/3/	accent tertiaire
/d/ day	/ʌ/ cut	/0/	absence d'accent
/k/ calm	/ʊ/ full	Voyelles, consonnes	
/g/ goal		V, C	voyelle, consonne
	/i:/ sea	VV, CC	digraphes
/f/ five	/u:/ zoo	< >	lettre ou séquence orthographique
/v/ vet	/ɑ:/ car	[Ń]	voyelle nasale
/θ/ think	/ɔ:/ more	[◌ː], [Ńː]	voyelle abrégée
/ð/ the	/ɜ:/ sir	[◌̚]	consonne dentale
/s/ sea		[◌̚]	consonne syllabique
/z/ zip	/eɪ/ day	[◌̚]	consonne dévoisée
/ʃ/ push	/aɪ/ cry	[◌ʰ]	[ʰ] de plosion
/ʒ/ beige	/ɔɪ/ boy	[◌ˀ]	relâchement inaudible
/h/ hat	/əʊ/ go £	[◌ˀ]	consonne éjective
	/oʊ/ go \$	[fɛnˈs]	consonne épenthétique
/tʃ/ cheat	/aʊ/ now	[ɫ]	/l/ sombre
/dʒ/ joke	/ɪə/ here £	[ʔ]	coup de glotte
	/eə/ care £	Intonation	
/m/ make	/ʊə/ cure £		frontière d'unité intonative
/n/ not		↘, ↗, ↘↗, ↗↘	tons : <i>fall, rise, fall-rise, rise-fall</i>
/ŋ/ king	/ə/ a'bout	→	ton plat (<i>level tone</i>)
	/i/ 'happy	↓	<i>low key</i>
/l/ lay	/u/ 'influence	Autres	
/r/ ride		~	liaison / resyllabation
/w/ wait	non employés	[.]	coupe syllabique
/j/ yet	dans ce manuel :	#	début ou fin de mot
	/ɜ:/ sir \$	\$	<i>General American</i> (GA)
	/ə:/ letter \$	£	<i>Southern British English</i> (SBE)

Symboles additionnels acceptés depuis la session 2023

SBE	GA
<u>l</u> et /e/ → aussi /ɛ/	<u>l</u> et /e/ → aussi /ɛ/
<u>c</u> are /eə/ → aussi /ɛ:/	<u>c</u> are /er/ ou /eər/ → aussi /ɛr/ ou /eər/
<u>c</u> at /æ/ → aussi /a/	<u>l</u> ot, <u>c</u> ar /ɑ:/ → aussi /ɑ/
<u>c</u> ry /aɪ/ → aussi /aɪ/	<u>s</u> ir /ɜ:/ → aussi /ɜ:r/, /ɜr/ ou /ɜ:/
	<u>m</u> ore /ɔ:/ → aussi /ɔ/
	<u>c</u> ity /t/ → aussi /t/

Le symbole choisi pour un son doit rester le même tout au long de la copie.

PRÉFACE

Il y a vingt-cinq ans, l'auteur de cette préface, après avoir mis la main aux « annales zéro » de la nouvelle sous-épreuve de phonologie de l'agrégation d'anglais, venait de publier, avec trois co-auteurs, le premier manuel de préparation des agrégatifs à cet exercice. Le recul d'un quart de siècle permet de mesurer l'expérience et la maîtrise acquises par les jurys, les préparateurs et les candidats dans la connaissance de l'anglais oral. Cette maîtrise apparaissait bien faible, à l'époque, aux yeux des autorités qui recrutaient les enseignants d'anglais et se montraient désireuses de promouvoir les compétences linguistiques de l'oral.

La nécessité, inhérente au concours d'agrégation, de pourvoir à des épreuves renouvelées et de discriminer parmi les candidats ceux qui réussissent le mieux à maîtriser leurs connaissances en la matière nous conduit à constater aujourd'hui que « le niveau monte ». Nul ne s'en plaindra.

Les avancées de la recherche universitaire en phonologie de l'anglais ainsi que la parution sur papier des dernières éditions des dictionnaires de prononciation entre 2000 et 2011 ont rendu les anglicistes sensibles à des observations plus fines et plus complètes et à l'évolution de la langue orale contemporaine.

Les exigences de base de la phonétique lexicale, segmentale et accentuelle, et de la graphophonématique, qui à l'origine dominaient dans l'épreuve en visant la production orale, se sont trouvées enrichies par une analyse plus avancée de l'intonation, des phénomènes de chaîne parlée et des phénomènes de variation, dont la connaissance est indispensable pour former des élèves à la compréhension orale.

Les auteurs du présent manuel, un quart de siècle plus tard, répondent aux exigences actuelles des connaissances de l'anglais oral dans ses deux variétés principales, avec une exhaustivité et une précision qui dépassent de loin les efforts initiaux de leurs devanciers.

L'analyse minutieuse des annales d'épreuves et des corrigés proposés par les jurys a permis ici de préciser, d'enrichir, voire de nuancer, les observations faites et les raisonnements tenus par les jurys. Les préparateurs pourront y trouver un rappel des débats suscités par les questions posées lors des vingt-cinq dernières sessions du concours. Les candidats y trouveront de nombreux exercices et leurs corrigés. Les auteurs ont ainsi mis à leur disposition un manuel complet, avec des tableaux de synthèse et des schémas récapitulatifs clairs. Chaque chapitre

se clôt par toutes les questions que les annales permettent d'y rattacher, fournissant aux candidats le moyen de se concentrer sur tel ou tel chapitre en fonction de leur préparation et de leur progression. Ils se sont aussi attachés à réunir tous les éléments utiles disponibles dans les manuels d'anglais oral, et notamment ceux consacrés à cette épreuve, et ils offrent en fin de compte un *vademecum* de la préparation à cette épreuve d'agrégation telle qu'est actuellement organisée.

Le manuel est rédigé en français, mais tous les termes anglais spécialisés de l'analyse de l'oral et de la phonétique et de la phonologie sont mentionnés à chaque fois pour mieux préparer les candidats à des analyses qu'ils devront conduire en anglais lors de l'écrit du concours.

Qu'il soit permis à l'auteur de ces lignes de saluer l'ampleur et la rigueur du travail réalisé par ses deux collègues qui, avec des années d'expérience à leur actif, prennent ici le relais.

Jean-Louis Duchet

Professeur émérite à l'Université de Poitiers

AVANT-PROPOS

Né de la volonté d'offrir aux candidats un manuel tout-en-un pour préparer l'épreuve de phonologie de l'agrégation externe d'anglais, cet ouvrage propose à la fois une partie « cours » et une partie « exercices corrigés ». Il vise à instaurer un équilibre entre deux objectifs *a priori* contradictoires : celui de la recherche de l'exhaustivité d'une part, et celui de la concision et de la simplicité d'autre part.

La recherche de l'exhaustivité d'une part, parce qu'il se propose de couvrir de façon complète les six domaines à connaître pour réussir l'épreuve. Ce faisant, il aborde aussi des thématiques moins fréquemment ou moins exhaustivement traitées dans la majorité des manuels francophones généralistes, tels que les phénomènes de chaîne parlée (assimilation, épenthèse, etc.) ou les différences de prononciation entre les accents américain (GA) et britannique (SBE). Il met d'ailleurs un point d'honneur à s'adresser autant aux candidats américanistes que britannicistes en proposant systématiquement des règles et transcriptions dans les deux variétés lorsque des différences existent.

La recherche de la concision et de la simplicité d'autre part, car si ce manuel se veut le plus complet possible pour chaque domaine abordé, il ne cherche pas à traiter ce qui sort du cadre habituel de l'agrégation externe. Il développe par exemple assez peu la phonétique articulatoire et n'aborde pas la phonétique acoustique, la phonologie générative ou historique, ni même la phonodidactique ; il se veut donc pratique et athéorique. À ce titre, il cherche à éviter les formules théorisantes en les remplaçant par des explications plus transparentes et toujours recevables. Il privilégie une présentation visuelle, et préfère notamment les tableaux de synthèse aux longues rédactions. Enfin, ce manuel anticipe les erreurs fréquentes des étudiants et candidats par l'ajout de remarques, d'encadrés ou de parties dédiées, comme pour l'usage du symbole /i/, par exemple.

Ce manuel offre un véritable **entraînement intensif au concours** : chaque chapitre se conclut par une **méthodologie claire** pour répondre à la question, **une sélection d'Annales corrigées et mises à jour** au format actuel de l'agrégation, ainsi que par des **exercices d'entraînement corrigés**. En fin d'ouvrage, des **fiches-mémo récapitulatives** sont fournies et des **sujets-types complets, inédits et corrigés** sont proposés.

Avant tout pensé pour les agrégatifs, ce manuel fait le lien entre les connaissances requises au concours et leur mise en application le jour J. Ainsi intègre-t-il régulièrement des **conseils pratiques** et s'appuie-t-il

toujours sur les deux seuls **dictionnaires de prononciation** autorisés, le *Cambridge* et le *Longman* – toute variante standard d’au moins l’un des deux dictionnaires étant acceptée au concours.

Pour autant, ce manuel s’adresse également à toute personne souhaitant acquérir une solide maîtrise de la phonologie anglaise, des **étudiants en licence d’anglais** aux **enseignants en poste** désireux de rafraîchir leurs connaissances en passant par les **candidats au CAPES**. En effet, l’épreuve de phonologie à l’agrégation s’appuie essentiellement sur le contenu des cours dispensés dans une licence d’anglais classique. Ces entraînements sont donc tout à fait bénéfiques et pertinents dans le cadre d’une licence d’anglais, et à plus forte raison du CAPES.

Comment utiliser ce manuel

Après un premier chapitre introductif, ce manuel **diverge légèrement de l’ordre des questions présenté à l’agrégation** afin que chaque chapitre puisse être abordé avec les prérequis **nécessaires**. En particulier, la transcription d’énoncés (première question à l’épreuve mais traitée ici au chapitre V) requiert à la fois la maîtrise des règles d’accentuation et celle de graphophonématique. Sauf à être déjà autonome en phonologie, il est donc préférable de ne pas l’aborder d’emblée.

Aux lecteurs **candidats à l’agrégation** qui ont besoin de (re)voir l’ensemble des domaines traités, nous conseillons de lire l’ouvrage dans l’ordre. Les **candidats au CAPES** pourront également suivre cet ordre tout en se concentrant plus particulièrement sur les chapitres les plus susceptibles de faire l’objet d’une question au concours. **Les étudiants en licence et enseignants déjà en poste** pourront tout aussi bien s’adonner à une lecture linéaire ou cibler les chapitres qui les intéressent.

Nous exprimons notre gratitude envers les collègues dont l’expertise a nourri ce manuel et dont plusieurs ouvrages, référencés en bibliographie, offriront aux étudiants et candidats des ressources pour approfondir leurs connaissances. Nos chaleureux remerciements vont à Sophie Herment et Jean-Louis Duchet pour leur relecture minutieuse, et pour l’honneur que nous fait ce dernier de préfacer notre ouvrage. Que soient également remerciés les agrégatifs bordelais de la session 2025, explorateurs bienveillants d’un océan d’exercices et de leçons pilotes. Enfin, merci à la communauté du forum Agreg-Ink qui, la première, a motivé année après année l’élaboration d’un tel manuel.

LE FORMAT DE L'AGRÉGATION

Depuis l'introduction de l'épreuve de phonologie à l'agrégation en 2000, le nombre de questions s'est réduit à **six** après 2015 :

Années	2000	01-02	03-07	08	09-11	12-13	14-15	16-
Nb de q.	12	10	8	9	7	8	7	6

Le contenu de certaines questions s'est également réduit. Par exemple, la question 5 demandait de transcrire douze mots en 2003, tandis que son équivalent en 2020 (question 2) n'en comportait plus que quatre.

Toutefois, cette apparente simplification masque une évolution structurelle : certaines questions uniques ont été remplacées par des questions subdivisées (a, b, c). Les six questions actuelles équivalent donc plus ou moins à la dizaine de questions des premières années.

Types de questions et « programme » de l'agrégation

Depuis 2016, les sujets s'organisent en six blocs thématiques :

- 1- Transcription** large d'un passage, sans justifier.
- 2- Transcription** large de quelques mots, sans justifier.
- 3- Accentuation** (à l'aide de /1, 2, 0/, et éventuellement /3/) d'une liste de mots, à justifier, puis de deux groupes de mots sans justifier.
- 4- Transcription de lettres soulignées (surtout des voyelles)** dans une liste de mots à justifier, et éventuellement (depuis 2018) de quelques mots grammaticaux en contexte, à justifier également.
- 5- Variation** : identification et repérage de processus phonétiques dans des segments de phrases puis dans des mots, et différences de prononciation entre accents GA et SBE dans quelques mots.
- 6- Intonation** : marquage intonatif complet (unités, noyaux, tons) dans quelques phrases (sans justifier), puis placement des noyaux dans des unités déjà délimitées (à justifier).

Depuis sa création, l'épreuve a connu quelques évolutions. Si certaines thématiques ont toujours été présentes (transcription, intonation, accentuation, valeurs de voyelles...), d'autres ont été introduites progressivement, comme l'illustration des différences entre GA et SBE,

les processus de chaîne parlée ou encore la transcription étroite. Si le présent manuel s'attache à couvrir tous les domaines abordés au concours, il va de soi que de futures innovations sont possibles, tant sur le fond que sur la forme.

Pour autant, l'épreuve de phonologie apparaît relativement stable dans son contenu thématique : à moins de chercher à réorienter l'épreuve vers la phonodidactique par exemple, il est évident que l'on continuera de tester les principes de prononciation des voyelles et des consonnes, d'accentuation ou encore d'intonation. Car si l'épreuve de phonologie ne s'appuie sur aucun programme, elle repose tout de même sur une liste de connaissances plutôt bien définie, dressée notamment par la jurisprudence des sujets et rapports des sessions antérieures.

Une sous-épreuve prévisible qui peut rapporter gros

Certaines épreuves s'appuient sur de larges programmes qu'il est difficile de circonscrire et qui constituent une source presque illimitée de sujets possibles. **La sous-épreuve de phonologie, à l'inverse, est sans nul doute la plus prévisible de toutes**, car les structures et formulations des questions demeurent pratiquement inchangées d'une année à l'autre. Ainsi la bonne connaissance du format de l'épreuve constitue-t-elle un atout crucial qui permettra à tous les candidats qui la travaillent – même les moins confirmés – d'y gagner quelque chose. En effet, toute fraction de point gagnée en phonologie peut constituer un avantage décisif sur les autres candidats : certains, peu amateurs de règles et de justifications, font, à leurs dépens, l'impasse totale ou quasi-totale.

Gestion du temps le jour J

Le jour J, la gestion du temps est primordiale puisqu'il faut traiter la partie phonologie et la partie grammaire dans une seule épreuve de linguistique de 6 heures. **Nous conseillons vivement aux candidats de débiter par la phonologie**, car commencer par la grammaire comporte le risque de s'enliser dans de longues réflexions et dans de perpétuelles recherches d'ajouts – au risque de manquer ensuite de temps. Parce que la phonologie requiert un temps plus prévisible et se prête moins aux longs développements, il est possible de la terminer dans un délai raisonnable pour pouvoir consacrer à la grammaire le temps qu'elle mérite. **Prévoyez 1h (pour les mieux entraînés) à 1h30 maximum pour la phonologie.**

LES DICTIONNAIRES DE PRONONCIATION DE RÉFÉRENCE

Chaque année, le jury rappelle que les deux seuls « dictionnaires de référence » sont les suivants :

- Jones, D., Roach, P., Setter, J., et Esling, J. (2011). *English Pronouncing Dictionary* (18^e éd.). Cambridge University Press.
- Wells, J. C. (2008). *Longman Pronunciation Dictionary* (3^e éd.). Pearson.

Deux raisons principales expliquent le choix de ces ouvrages :

1- Ce sont presque les seuls « dictionnaires de prononciation » contemporains, uniquement dédiés aux transcriptions, sans définitions ni mises en contexte. Leur grand nombre de variantes les distingue des dictionnaires de langue qui n'en offrent généralement qu'une par mot, souvent normative et conservatrice, et parfois inexacte. Le *Routledge Dictionary of Pronunciation for Current English* (Upton, C. et al., 2017) est intéressant, mais certaines de ses conventions transcriptionnelles et son prix élevé l'excluent de la liste des dictionnaires de référence. Pour l'anglais américain, le *Pronouncing Dictionary of American English* (Kenyon, J. S. et Knott, T. A., 1944) est évidemment obsolète.

2- Ces dictionnaires utilisent l'alphabet phonétique international, norme privilégiée chez les phonologues et exigée à l'agrégation. Si l'anglais américain dispose d'ouvrages complets et fiables tels que le *Merriam-Webster's Collegiate Dictionary* ou l'*American Heritage Dictionary of the English Language*, ils emploient leurs propres alphabets phonétiques, ce qui les rend inadaptés au concours.

Les deux dictionnaires de référence dispose d'une **version CD-ROM** qui permet d'écouter la prononciation des mots et d'effectuer des recherches orthographiques ou phonétiques (pour trouver tous les mots terminés par *-ic* ou contenant */-ɪŋ-/*, par exemple). En outre, le *Cambridge* dispose d'une **application mobile** dédiée.

● Faut-il utiliser les deux ouvrages ? L'utilisation de l'un ou de l'autre est suffisante : il n'est pas nécessaire qu'une prononciation soit consignée dans les deux pour être acceptée par le jury. Cependant, leur répertoire de mots et leurs variantes peuvent se compléter.

● Toutes leurs transcriptions sont-elles acceptées au concours ? Oui pour le *Cambridge*, sauf commentaires explicites signalant des prononciations incorrectes (comme pour *nuclear* /'nju:kjələ/£ /'nu:kjələr/\$). Dans le *Longman*, toutes les transcriptions peuvent être utilisées au concours, sauf si précédées de l'un de ces symboles :

● **Toutes leurs transcriptions sont-elles acceptées au concours ?** Oui pour le *Cambridge*, sauf commentaires explicites signalant des prononciations incorrectes (comme pour *nuclear* /'nju:kjələ/\$ /'nu:kjələ/\$). Dans le *Longman*, toutes les transcriptions peuvent être utilisées au concours, sauf si précédées de l'un de ces symboles :

→ △ (ou double point d'exclamation rouge !! dans la version CD-ROM), car ces prononciations sont jugées incorrectes.

→ §, car ce sont des variantes britanniques régionales non SBE, principalement du nord de l'Angleterre.

● **Peut-on utiliser d'anciennes éditions ?** Les plus récentes éditions sont celles indiquées en bibliographie du concours : 3^e édition du *Longman* et 18^e édition du *Cambridge*. Cependant, la 2^e édition du *Longman* et les 16^e et 17^e (voire 15^e) éditions du *Cambridge* restent utilisables sans risque particulier. En revanche, évitez strictement toute édition antérieure.

● **Lequel des deux est le meilleur ?** Les deux dictionnaires sont globalement équivalents et, sauf préférences personnelles, aucun argument n'est véritablement décisif. Les différences sont marginales :

→ Le *Cambridge* recense un peu plus de mots, bien que tous deux se complètent selon les domaines. Le *Longman* recense plus de variantes et peut donc être privilégié pour une couverture des prononciations plus exhaustive (le *Cambridge* ciblant plutôt les variantes courantes).

→ Le *Longman* est parfois plus en phase avec l'usage lorsqu'une prononciation récente tend à supplanter une autre. Le *Cambridge* tarde parfois à rétrograder ou retirer des prononciations sur le déclin. Toutefois, aucun des deux n'est strictement à jour, leur dernière révision respective datant d'une quinzaine d'années.

→ Contrairement au *Cambridge*, le *Longman* utilise parfois /i/ et /u/ en lieu et place de /ɪ/ et /ʊ/ inaccentués avant consonne (*become*, *conjugation*). Les deux notations sont, bien sûr, acceptées au concours.

● **Peut-on se contenter d'un dictionnaire classique ou en ligne ?** Ils peuvent dépanner ponctuellement, auquel cas nous conseillons la version en ligne du *Longman Dictionary of Contemporary English* (www.ldoceonline.com). Leur usage est toutefois déconseillé pour le concours : ils se limitent à la prononciation standard, offrent peu de variantes, omettent souvent la variété américaine et contiennent parfois des inexactitudes ou des conventions inadaptées. Mieux vaut donc privilégier l'un des deux dictionnaires de référence.

LIRE LES DICTIONNAIRES DE PRONONCIATION : LES PRINCIPALES CONVENTIONS DE PRÉSENTATION

Le tableau ci-dessous, et son guide de lecture à la page suivante, expliquent les conventions de présentation des deux dictionnaires.

	Entrée	Longman	Cambridge
1	<i>sip</i>	sɪp sipped sɪpt sipping 'sɪp ɪŋ sips sɪps	sɪp sips -s sipping -ɪŋ sipped -t
2	<i>escalade</i>	ˌesk ə 'leɪd '...	ˌes.kə'leɪd, '---
3	<i>Asia</i>	'eɪ ʒə 'eɪ ʃə — <i>Preference polls, American English: 'eɪ ʒə 91%, 'eɪ ʃə 9%; British English: 'eɪ ʒə 64%, 'eɪ ʃə 36%; those born before 1942, 'eɪ ʒə 32%, 'eɪ ʃə 68%.</i>	'eɪ.ʒə, -ʃə, [US] 'eɪ.ʒə
4	<i>bother</i> <i>bothering</i>	'bɒð ə 'bɑːð ə 'bɒð ə r ɪ ŋ 'bɑːð ə r ɪ ŋ	'bɒðl.ə, [US] 'bɑːðl.ə -ə r.ɪ ŋ
5	<i>stupid</i>	'stjuːp ɪd 'stjɒp-, § 'stuːp-, → 'stfjuːp-, § -əd 'stuːp əd 'stjuːp-	'stjuː.pɪd, 'stfjuː-, [US] 'stuː-, 'stjuː-
6	<i>relevant</i>	'rel əv ənt -ɪv-; !!'rev əl-	'rel.ə.vənt, '-ɪ- [US] '-ə-
7	<i>regimental</i> <i>Japanese</i>	ˌredʒ ɪ 'ment əl ◀ -ə- -'menʃ əl ◀ ˌdʒæp ə 'niːz ◀ ˌJapanese 'people	ˌredʒ.ɪ. 'men.təl, -ə'-, [US] -ə' men.ʃəl <i>stress shift: ˌregimental</i> 'colours ˌdʒæp ə 'niːz, [US] -iːz, -iːs
8	<i>vesica</i>	vesic a 'ves ɪk ə vɪ'saɪk ə, və- vesic al əl vesic ant/s ənt/s vesic as əz	vesi ca 'ves.ɪ .kə; vɪ'saɪ .kə, və-, [US] vɪ'saɪ-, - 'siː- vesicae -kiː
9	<i>ensilage</i>	'ent.s əl ɪdʒ -ɪl-; m'saɪl-, en-, ən-	'ent.sɪ.lɪdʒ, -sə-; m'saɪ-, en- [US] 'ent.sə-
10	<i>divorcé(e),</i> <i>divorcee</i>	dɪ vɔː 'siː də-, -'seɪ; dɪv ɔː-, dɪːv ɔː-, -'seɪ; dɪ vɔːs ɪː, də-, -eɪ də vɔːr 'seɪ - vʊʊr-, -'siː; -'vɔːrs ɪː, - 'vʊʊrs-, -eɪ	dɪ vɔː 'siː, də-, -'seɪ; dɪv.ɔː-, [US] dɪ vɔːr'seɪ, də-, -'siː; -'vɔːr.seɪ, -siː

1	Transcriptions les plus simples, valables à la fois en SBE et GA. Quand seul le suffixe est transcrit, il s'ajoute à la transcription de la base.
2	La notation '••• (chaque point = une syllabe) indique une autre accentuation possible, avec prononciation identique : /'eskəleɪd/.
3	Dans le <i>Longman</i> , la prononciation conseillée est en gras. Dans le <i>Cambridge</i> , le tiret dans /-fə/ signale que ce qui précède est identique à la prononciation principale : il se lit /'eɪfə/. Le <i>Longman</i> contient parfois des sondages indicatifs sur la répartition sociophonologique.
4	Quand les deux variétés diffèrent, le SBE apparaît en premier, tandis que le GA apparaît après (<i>Longman</i>) ou [US] (<i>Cambridge</i>). Attention, le /r/ en SBE du <i>Cambridge</i> signifie seulement que ⟨r⟩ se prononce avant voyelle (<i>bother everyone</i>) : il est muet dans les autres contextes en SBE, et il ne doit alors surtout pas apparaître dans votre transcription. Le /ə/ italique du <i>Longman</i> et le /ə/ en exposant du <i>Cambridge</i> sont élidables : si tel est le cas, l'arc de cercle du <i>Longman</i> signale la réduction du nombre de syllabes : /'bʊð rɪŋ/ au lieu de /'bʊð ə rɪŋ/.
5	Le § du <i>Longman</i> introduit une variante britannique non SBE (nord de l'Angleterre), refusée en transcription au concours. La → introduit une variante (acceptée au concours) issue d'un processus phonétique.
6	Le !! du <i>Longman</i> (ou △ dans la version papier) introduit une prononciation incorrecte, refusée au concours.
7	Le triangle ◀ du <i>Longman</i> signale un potentiel <i>stress shift</i> dans les groupes nominaux (chap. II). Ici, <i>Japanese</i> seul s'accentue .•'•, mais le groupe nominal <i>Japanese people</i> s'accentue .••'•• plutôt que .•'•'••. À noter que les dictionnaires ne signalent pas tous les cas possibles.
8	La barre verticale dans certains mots et transcriptions indique que ce qui précède la barre est identique à la transcription de l'entrée principale.
9	La consonne /t/ en exposant ou en italique est épenthétique (chap. VI) : non phonologique, elle est « parasitaire » mais acceptée au concours. Le segment /-ɪl-/ du <i>Longman</i> , flanqué de tirets pour ne pas retranscrire le reste du mot, renvoie à /'ent'sɪldʒ/, variante de /'ent'səldʒ/. Attention au point-virgule, qui indique que l'on décrit ensuite une autre accentuation du mot : les variantes /en-/ et /ən-/ ne portent que sur la variante /m'saɪl-/. Au total, ce mot a donc cinq prononciations dans le <i>Longman</i> : /'ent'səldʒ/, /'ent'sɪldʒ/, /m'saɪldʒ/, /en'saɪldʒ/ et /ən'saɪldʒ/.
10	Certains mots acceptent de nombreuses variantes : ici, l'initiale /dr-, də-/ inaccentuée ou /di-, di:-/ accentuée avec la finale /-si:/, /-seɪ/, ainsi que les schémas •,•', ••'• et •••. En combinant ces trois variables, le <i>Longman</i> recense ainsi 12 prononciations rien qu'en SBE.

ALPHABET PHONÉTIQUE ET PHONÉTIQUE ARTICULATOIRE

A

Le principe de l'alphabet phonétique international

L'Alphabet Phonétique International (API, ou IPA en anglais) est un ensemble de symboles qui permet de transcrire les sons de toutes les langues du monde. Ces symboles sont en partie issus des alphabets grec et latin ou de leurs variations, tandis que d'autres ont été élaborés pour l'occasion. Des signes diacritiques (tildes, cercles, etc.), peuvent s'y greffer pour assurer une transcription plus fine.

Parmi les quelque 110 caractères principaux de l'API (hors diacritiques), seule une trentaine suffit pour transcrire les accents *General American* et *Southern British English* tels qu'on les trouve dans les dictionnaires de prononciation. Un récapitulatif des symboles requis pour l'agrégation figure à la page 3 de ce manuel. **Retenez que les phonèmes /c/, /q/, /x/, et /y/ n'existent ni en GA ni en SBE : ces symboles ne doivent donc jamais figurer dans vos transcriptions.**

L'API repose sur un principe clair : un symbole correspond à un son et un seul. Contrairement à l'orthographe, la lecture des symboles phonétiques est donc non ambiguë. Par exemple, *call*, *kit*, *sick*, *unique*, *ache* et *Qatar* contiennent tous le même son, représenté par les graphies ⟨c, k, ck, qu, ch, q⟩, mais toujours transcrit /k/. Inversement, *base* et *phase* contiennent la même lettre ⟨s⟩ mais se prononcent respectivement avec /s/ et /z/. Une parfaite connaissance de l'équivalence symbole-son sera donc indispensable pour réussir la transcription.

Soyez particulièrement attentifs aux sons fantômes (non visibles dans l'orthographe, mais qui se prononcent) et aux lettres muettes, sources fréquentes d'erreurs. Un exemple de son fantôme est le son /w/ qui correspond bien à la lettre ⟨w⟩ dans *wait*, mais qui est invisible dans *one*

/wʌn/. Un exemple de lettre muette est le ⟨w⟩ de *Wright* qui ne se prononce pas : *Wright* et *right* sont homophones et se transcrivent donc tous deux /raɪt/. Autre exemple, à la fin de *worked*, c'est bien /t/ et non /d/, *excellent* n'a qu'un seul /l/, et le ⟨e⟩ final de *take* est muet donc non transcrit. Ainsi, gardez toujours à l'esprit que l'on transcrit ce que l'on entend, et non ce que l'on voit. Surtout, n'oubliez jamais que /ə/ peut correspondre à toute voyelle graphique inaccentuée, comme dans *a* 'live, 'driver, ca 'lamity, pə 'tential, pur 'suit ou py 'jama.

Des symboles bien formés

Pour être corrects, les symboles doivent non seulement être bien choisis, mais aussi bien tracés. Cette dernière remarque est capitale, car toute barre, boucle ou point manquant, superflu ou mal orienté pourra vous faire perdre des points. Voici quelques exemples :

- **Barres et points** : ne confondez pas /ʊ/ et /u/, ni /ɪ/ et /i/. De plus, /ɪ/ n'est pas un simple bâton sans barres. Surtout, c'est bien /u:/ et /i:/ qu'il faut écrire, **et non** /ʊ:/ et /ɪ:/ . Vous pouvez en revanche écrire /ɑ:/, ɜ:/, i:/, ɔ:/, u:/ avec les deux-points classiques plutôt que triangulaires.

- **Le /o/ tout rond n'existe pas** en SBE, où *hot* se transcrit avec /ɒ/. Même en GA, /o/ n'existe pas seul mais intégré à la diphtongue /ou/ de *go* (le SBE prononce /əʊ/).

- **Les bonnes diphtongues** : ce sont /ɪ/ et /ʊ/ qui figurent dans les diphtongues /eɪ, aɪ, ɔɪ, iə/ et /əʊ, oʊ, aʊ, ʊə/, qu'il ne faut donc pas écrire /ei, ai, oi, iə/ et /əu, ou, au, uə/.

- **Le /æ/ est un seul symbole fusionné** : n'écrivez pas /ae/.

- **Le schwa /ə/ a une barre horizontale droite**, tandis que /a/ est arrondi. Un schwa arrondi peut donc être compté faux, par exemple, si /əʊ/ et /aʊ/ se confondent. De plus, un schwa s'écrit /ə/ et non /e/ ou /ə/.

- **N'ajoutez pas de boucles**, notamment dans /p, b, k, g, h, f, j, l, r/ : des tracés cursifs comme /p, b, k, g, h, f, j, l, r/ sont à bannir. Quant au /w/, il a deux bases pointues et ne doit pas ressembler à /u/.

- **On écrit /z/ sans barre**, et non /z/. Et ne confondez surtout pas /z/ (zap) et /ʒ/ (measure).

- **Étirez bien /θ/ et /ʃ/** : le premier n'est pas un petit /θ/, et le second ne doit pas ressembler à /s/.

- **Un seul pont au /n/ (not) et deux au /m/ (make)**, mais surtout pas deux et trois, respectivement.

● **Problèmes d'orientation** : /ð/ regarde à gauche, (contrairement au chiffre 6) ; la « patte » du /ŋ/ s'attache à droite et se courbe à gauche (n'écrivez donc jamais /ŋ/ ni /ɲ/).

● **Bannissez les majuscules** : n'écrivez jamais /A/, /E/, /R/, /F/, /D/, etc.

● Enfin, **écrivez assez net et gros** pour être bien compris : les « pattes de mouches » sont illisibles et peuvent vous coûter des points. De même, évitez les stylos-plume ou rollers aux mines trop épaisses.

Transcription phonétique ou phonémique ?

Attention aux consignes quand il s'agit de fournir une transcription : doit-elle être phonétique (*phonetic*) ou bien phonémique (*phonemic*) ?

La transcription à fournir par défaut est phonémique, aussi appelée transcription **large** (*broad transcription*). Elle correspond à celle des dictionnaires, qui notent les phonèmes sans détailler les légères variations pouvant les affecter¹. Par exemple, les mots *sea*, *seed* et *seat* partagent le même symbole large /i:/, bien que leur voyelle soit acoustiquement différente dans les trois cas. De même, on utilise le même symbole large /t/ pour les consonnes de *time*, *city*, *bat* et *outcome*, malgré de légères différences. On parle donc ici de **phonèmes**, au sens de la représentation générale, abstraite d'un son, sans en préciser les variations contextuelles.

La transcription phonémique, attendue au moins aux questions 1, 2 et 4, se note entre **barres obliques** / /, par exemple /teɪk/ pour *take*.

La transcription phonétique, ou transcription **étroite** (*narrow transcription*), donne la réalisation d'un son de manière plus précise grâce à des symboles et signes diacritiques non utilisés en transcription phonémique. Par exemple, la longueur des voyelles de *sea* et *seat* se distingue grâce aux symboles [i:] et [i'], respectivement. De même, les réalisations du phonème /t/ peuvent être transcrites différemment dans *time* [t^h], *city* [t] (ou [t̪] en GA), *bat* [t'] et *outcome* [t̚]. On appelle ces différentes réalisations d'un même phonème des **allophones**.

La transcription phonétique, à utiliser avec parcimonie à la question 5, se note entre **crochets** [], par exemple [t^heɪk̚] pour *take*.

¹ Si la transcription des dictionnaires intègre quelques symboles non phonémiques comme /i/ (≠ /ɪ/ ou /i:/) dans *happy*, ou comme /t̚/ en GA (*noticed*), on la considère tout de même phonémique pour simplifier.

B

La « réforme » de l'épreuve en 2023

Depuis l'introduction de la sous-épreuve de phonologie à l'agrégation en 2000, le jury s'est exclusivement appuyé sur les dictionnaires de prononciation de référence *Longman* et *Cambridge* pour déterminer les prononciations et conventions de transcription acceptables. À partir de la session 2023, le jury a néanmoins choisi d'intégrer des **symboles additionnels** pour refléter l'évolution phonétique de l'anglais contemporain, **sans toutefois cesser d'accepter ceux qui l'étaient déjà**.

Ces symboles additionnels, non utilisés dans les dictionnaires de référence, **sont purement facultatifs**. Les candidats qui préfèrent les ignorer, par souci de simplicité ou par conviction, ne courent aucun risque. Si vous maîtrisez déjà les symboles desdits dictionnaires, il est sans doute plus prudent de vous en tenir à ces derniers. La liste des symboles additionnels acceptés figure ci-dessous. **Attention : veillez à bien distinguer le GA du SBE** car, à l'exception de la voyelle /ɛ/ de *dress*, ces symboles additionnels ne sont pas communs aux deux variétés.

Symboles additionnels pour la transcription du SBE

Exemples	Notation classique	Notations additionnelles acceptées
<i>dress</i> , <i>s<u>a</u>id</i>	/e/	/ɛ/ (aussi en GA)
<i>squ<u>a</u>re</i> , <i>ther<u>e</u></i>	/eə/	/ɛː/
<i>tr<u>a</u>p</i> , <i>m<u>a</u>tter</i>	/æ/	/a/
<i>pr<u>i</u>ce</i> , <i>h<u>e</u>ight</i>	/aɪ/	/Λɪ/

Symboles additionnels pour la transcription du GA

Exemples	Notation classique	Notations additionnelles acceptées
<i>dress</i> , <i>s<u>a</u>id</i>	/e/	/ɛ/ (aussi en SBE)
<i>squ<u>a</u>re</i> , <i>ther<u>e</u></i>	/er/ (ou /eər/ si final)	/ɛr/ /ɛər/ si final
<i>l<u>o</u>t</i> , <i>st<u>a</u>rt</i>	/ɑː/	/a/
<i>n<u>o</u>rth</i> , (<i>l<u>a</u>wn</i>)	/ɔː/	/ɔ/
<i>n<u>u</u>rse</i> , <i>s<u>i</u>r</i>	/ɜː/	/ɜːr/ /ɜr/ /ɜ/
<i>b<u>e</u>tter</i> , <i>c<u>i</u>ty</i>	/ʊ/	/t/

La phonétique articulatoire, qui décrit précisément la production des sons d'une langue, permet de mieux appréhender certains processus phonétiques (chapitre VI) et d'acquérir une prononciation plus précise de l'anglais. Cette section et la suivante présentent les éléments-clés de la description articulatoire des consonnes et des voyelles.

Malgré l'absence de symboles diacritiques, ce sont les crochets [] qui sont utilisés dans les pages qui suivent, et non les barres obliques / /, car il sera question de décrire la réalisation phonétique des voyelles et des consonnes et non leur représentation abstraite.

Une **consonne** se définit par **trois caractéristiques articulatoires**, récapitulées dans le tableau ci-après. Par exemple, lorsque l'on dit que [d] est une **(a)** plosive **(b)** apico-alvéolaire **(c)** voisée, on décrit :

(a) Son mode d'articulation (*manner of articulation*) : une **plosive** telle que [d] nécessite l'obstruction complète du passage de l'air.

(b) Son lieu d'articulation (*place of articulation*) : par exemple, une **apico-alvéolaire** telle que [d] nécessite de placer la pointe de la langue sur la zone alvéolaire, au-dessus des dents du haut.

(c) Son voisement (*voicing*) : la présence, comme pour [d], ou l'absence de **vibration** des cordes vocales.

		Labial		Apico-			Dorso-		Glottal	
		bi-labial	labio-dental	dental	alveolar	post-alveolar	palatal	velar		
Obstruents	Plosives									
	voiceless	p			t				k	[ʔ]
	voiced	b			d				g	
	Fricatives				Sibilants					
	voiceless		f	θ	s	ʃ				h
	voiced		v	ð	z	ʒ				
	Affricates									
	voiceless					tʃ				
	voiced					dʒ				
Sonorants	Nasals	m			n				ŋ	
	Approximants	w	Liquids		l	r		j		

Il conviendra, bien sûr, de comprendre véritablement le sens de chaque terme : entraînez-vous à ressentir et localiser chaque consonne à l'intérieur de votre bouche et à en saisir le mode de production plutôt que simplement retenir tous ces termes par cœur de façon abstraite.

Le mode d'articulation des consonnes

Consonne obstruante (*obstruent*, ou aussi « bruyante » en français) : articulée en obstruant (totalement ou partiellement) le passage de l'air.

● **Plosive** (aussi « occlusive » en français) [p, b, t, d, k, g] et [ʔ] : on peut résumer son articulation en deux phases principales. (1) D'abord, **phase d'occlusion** : obstruction complète du passage de l'air conduisant à une augmentation de la pression de ce dernier dans la bouche ou dans la gorge. (2) Puis phase de **relâchement** : l'air est brusquement libéré, produisant généralement un bruit de plosion dû à la pression accumulée.

● **Fricative** [f, v, θ, ð, s, z, ʃ, ʒ, h] : restriction continue du passage de l'air sans obstruction complète, ce qui crée alors des turbulences audibles (bruit de « friction »), l'ouverture n'étant pas suffisamment grande pour permettre à l'air de s'échapper rapidement sans bruit.

● **Affricate** (« affriquée » en français) [tʃ, dʒ] : combinaison d'un élément plosif et d'un élément fricatif qui sont produits au même point d'articulation (à considérer comme une seule consonne et non deux).

Consonne sonante (*sonorant*) : consonne voisée articulée sans obstruction du passage de l'air, ou avec une obstruction si faible qu'elle ne crée pas de turbulences susceptibles de produire un bruit de friction.

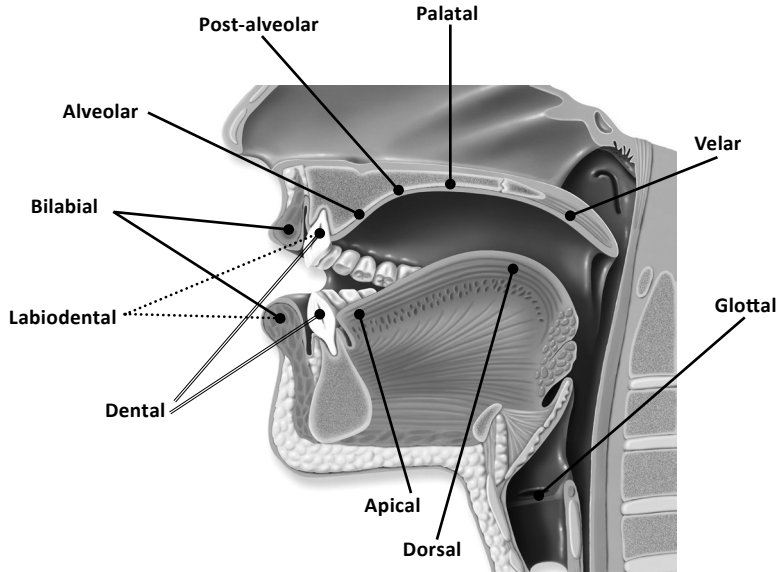
● **Nasal** [n, m, ŋ] : obstruction complète du passage de l'air dans la bouche, lequel passe donc par le nez.

● **Approximant** (aussi « spirante ») [l, r, w, j] : rapprochement modéré des organes phonatoires (par exemple des deux lèvres pour [w]), sans que la restriction du passage de l'air ne suffise à créer des turbulences, et donc sans bruit de friction. Dans le cas du [l], on dit que la spirante est « **latérale** », car l'air s'échappe par les côtés de la langue.

Le lieu d'articulation des consonnes

● **Labial** : articulées avec les lèvres.

→ *bi-labial* [p, b, m, w] : mobilisent uniquement les (deux) lèvres.



● **Dental** : articulées au contact des dents.

→ *labio-dental* [f, v] : lèvre inférieure contre les dents du haut.

● **Apical** : articulées avec la pointe de la langue (*apex*).

● **Alveolar** : articulées sur la zone bombée à l'intérieur de la bouche, au-dessus des dents.

→ *apico-dental* [θ, ð] : la pointe de la langue se place entre les dents.

→ *apico-alveolar* [t, d, s, z, n, l] : la pointe de la langue, ou plus largement la couronne de la langue, se place sur les alvéoles.

● **Dorsal** : articulées avec le dos de la langue.

● **Palatal** : articulées près de la zone centrale et fixe du palais (*palatum*), aussi nommée « palais dur ».

● **Velar** : articulées contre la zone antérieure et mobile du palais (*velum*), aussi nommée « palais mou ».

→ *dorso-palatal* [j] : le dos de la langue est proche du palais dur ; approximante prononcée sans initier de friction.

→ *dorso-velar* [k, g, ŋ] : plosives prononcées avec le dos de la langue plaqué contre le palais mou.

● **Post-alveolar** : articulées à la frontière entre alvéoles et palais dur.

→ *apical + post-alveolar* [r] : la pointe de la langue se rapproche de la zone post-alvéolaire, sans la toucher.

→ *dorso-palatal + apical + post-alveolar* [(t)ʃ, (d)ʒ] : (1) Elles sont dorso-palatales : le dos de la langue se rapproche du palais dur, sans s'y coller. (2) Elles sont aussi apicales et post-alvéolaires : la pointe de la langue se rapproche de la zone post-alvéolaire, sans la toucher

● **Glottal / laryngeal** [h], [ʔ] : produites au niveau de la glotte / du larynx.

Le voisement

● **Voiced** : une consonne voisée, ou « sonore », implique la vibration des cordes vocales, qui produisent alors un son.

● **Voiceless** (ou *unvoiced*) : une consonne non voisée, ou « sourde », est produite sans vibration des cordes vocales. Ce n'est pas un son qui est produit mais un **bruit** : celui de l'air qui s'échappe.

Seules les obstruantes fonctionnent par paires avec ou sans voisement (à l'exception des glottales [h]² et [ʔ], qui n'ont pas de contrepartie voisée). Les sonantes, elles, sont par définition toutes voisées.

D

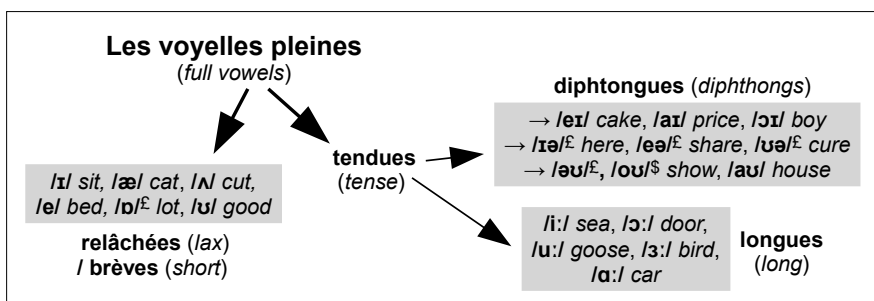
L'articulation des voyelles

Les types de voyelles

Lorsque l'on considère les voyelles pleines de l'anglais, une erreur fréquente est d'opposer les voyelles brèves aux voyelles longues. En réalité, les voyelles brèves, ou relâchées³, s'opposent aux voyelles tendues (qui demandent un plus grand effort articulaire), lesquelles se subdivisent en voyelles longues et en diphtongues :

² En toute rigueur, l'équivalent voisé (ou plus exactement « murmuré ») de [h] est [ɦ], mais cette consonne n'est pas un phonème en GA ou SBE, c'est un allophone : elle ne peut exister que par le résultat d'une assimilation de [h] entre deux voyelles, comme dans *ahead* (chapitre VI, p. 194-195).

³ Bien que les termes « brève » et « relâchée » ne soient pas strictement équivalents sur le plan scientifique, en pratique, ils désignent les mêmes voyelles au niveau phonologique. C'est pourquoi nous choisirons, dans cet ouvrage, de toujours parler de voyelles phonologiquement « brèves », terme nettement plus transparent.



• **Les voyelles brèves** consistent, comme leur nom l'indique, en un unique son bref. Ce son étant unique, on parle aussi de « voyelles pures ».

• **Les diphtongues** consistent à glisser d'un élément vocalique vers un autre : ce ne sont pas des voyelles pures. Une diphtongue ne forme cependant qu'une seule voyelle, car on tend vers le second élément sans le prononcer séparément. Ainsi, *day* /deɪ/ n'a bien qu'une syllabe.

• **Les voyelles longues** sont composées d'un son plus long qu'une voyelle brève (ce que signalent les deux-points). Qu'il s'agisse ou non de voyelles pures ne fait toutefois pas l'objet d'un consensus scientifique, car leur longueur peut conduire à un léger relâchement de la tension à la fin de [ɔ:, ɑ:, ɜ:], et à une tension accrue à la fin de [i:, u:]⁴.

Attention : les voyelles longues ne sont pas des brèves plus longues ! Par exemple, les voyelles [i:] et [u:] de *sea* et *zoo* sont également articulées différemment des voyelles [ɪ] et [ʊ] de *kit* et *full*, d'où des symboles différents. **En GA et en SBE, il ne faut jamais noter [ɪ:] et [ʊ:] dans votre copie.**

L'articulation des voyelles⁵

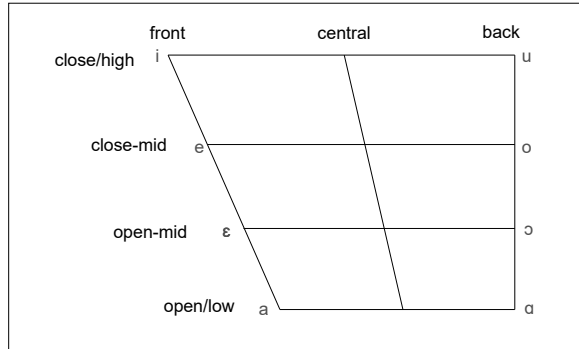
La description articulatoire des voyelles se fait traditionnellement par le biais d'un trapèze vocalique ou « trapèze de Jones », qui représente la bouche vue en coupe, où l'arrière est à droite et l'avant à gauche. La forme trapézoïdale reflète l'anatomie de la bouche : la partie gauche du trapèze est proéminente en haut car la bouche s'ouvre à l'avant et non à l'arrière,

⁴ Dans la littérature scientifique, on trouve d'ailleurs parfois des conventions transcriptionnelles du type /i:/ ou /ɪj/, et /ou/ ou /uw/ pour les voyelles de *sea* et *zoo*. De même, jusqu'à la 14^e édition de l'ancêtre du *Cambridge*, *more* voyait se côtoyer les voyelles /ɔ:/ et /ɒə/, signe explicite d'un possible relâchement en fin de course.

⁵ Dans cette section, la description de l'articulation des voyelles se veut en accord avec l'usage des symboles utilisés dans les dictionnaires *Cambridge* et *Longman*. Mais en réalité, la langue (et l'articulation des voyelles) évolue avec le temps, et l'on pourrait placer les voyelles à des endroits légèrement différents dans les trapèzes, raison pour laquelle des symboles additionnels sont acceptés à l'agrégation depuis 2023.

ce qui permet à la pointe de la langue de s'avancer davantage en position haute qu'en position basse.

Les huit voyelles placées par défaut dans un trapèze, même vide, sont dites « cardinales » : elles servent simplement de points de repère pour situer toutes les autres, quelle que soit la langue.



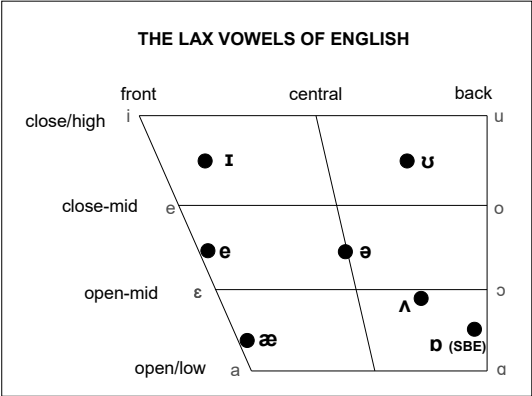
Pour décrire l'articulation d'une voyelle, on la situe sur les deux axes horizontaux et verticaux, et l'on ajoute une troisième caractéristique qui n'apparaît pas sur le trapèze :

- **Sur l'axe vertical : l'aperture de la bouche**, c'est-à-dire son degré d'ouverture. Plus une voyelle s'articule en ouvrant la bouche, plus la mâchoire inférieure descend, et la langue se retrouve alors en position basse. La voyelle est dite **ouverte** (*open vowel*, ou *low vowel* dans la terminologie américaine). Inversement, plus la bouche est fermée, plus la mâchoire inférieure se trouve en position haute : la voyelle est dite **fermée** (*close vowel*, ou *high vowel*). Des degrés intermédiaires d'aperture permettent de situer les voyelles mi-ouvertes (*open-mid*) ou mi-fermées (*close-mid*). Ainsi, pour prononcer les voyelles du haut du trapèze [i, u], la bouche est quasiment fermée.

- **Sur l'axe horizontal : la profondeur du point d'articulation**, c'est-à-dire la position de la masse de la langue, qui glisse vers l'avant ou vers l'arrière. Quand la langue s'avance en direction des dents, on parle de **voyelle d'avant**, ou antérieure (*front vowel*). Quand elle se rétracte vers la gorge, on parle de **voyelle d'arrière**, ou postérieure (*back vowel*). En position intermédiaire, on parle de **voyelles centrales**, ou médianes. Ainsi, pour prononcer les voyelles tout à droite du trapèze comme [ɔ], la langue est rétractée vers la gorge.

- **L'arrondi des lèvres** qu'impliquent les voyelles [ɐ, ɔ(:), u(:)] (et [o] en GA), par opposition à l'étirement des lèvres qu'implique en particulier la voyelle [i(:)]. La voyelle [ʊ] de *full* est peu arrondie (et le GA tend en réalité souvent vers la voyelle [u] non arrondie), par contraste avec le [u:] de *zoo*. Le schwa [ə] étant parfaitement central, il ne nécessite ni arrondi, ni étirement. Ainsi, un son qui se trouve au même endroit du trapèze peut avoir deux réalisations différentes selon que les lèvres sont arrondies ou

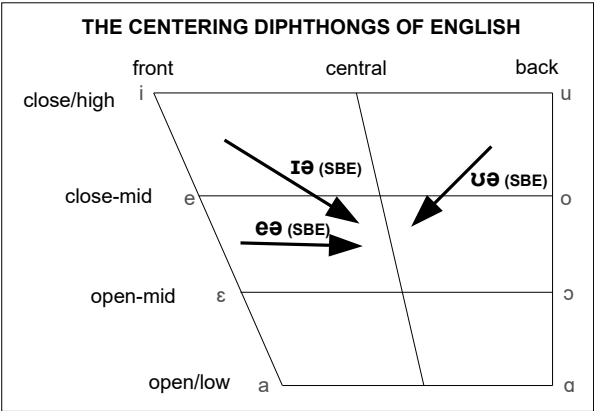
étirées. Par exemple, les voyelles [i] et [y], que l'on trouve en français dans *lit* et *lu*, ne se distinguent que par l'arrondissement des lèvres.



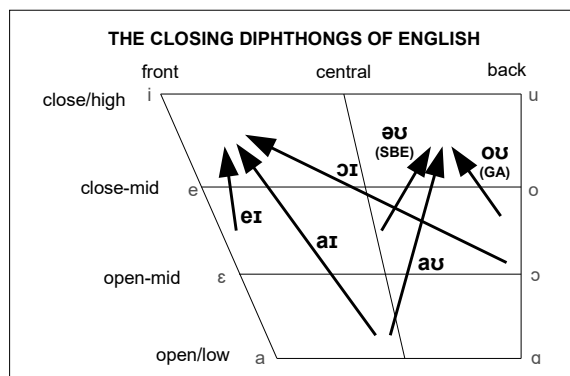
Les voyelles brèves / relâchées, étant des voyelles pures, sont représentées par de simples points sur le trapèze. Ainsi, [æ] est une voyelle d'avant ouverte (ou pré-ouverte), [ʊ] est une voyelle d'arrière fermée (ou pré-fermée), et [ʌ] est une voyelle d'arrière mi-ouverte.

NB : Situer la voyelle [e] à égale distance des points cardinaux [e] et [ɜ] peut sembler paradoxal, mais nous neutralisons ainsi l'usage incohérent du symbole /e/ utilisé dans les dictionnaires. En effet, la voyelle mi-fermée [e] de l'API correspond en réalité à la voyelle française des mots *Amérique* ou *été*, tandis que la voyelle mi-ouverte de l'anglais *let* ou *head* (peu ou prou équivalente à celle du français *baisse* ou *fête*) devrait se noter par le symbole [ɜ], d'ailleurs accepté à l'agrégation depuis 2023. Nous défendons également notre choix d'une neutralisation entre [e] et [ɜ] à cause de la variabilité du degré d'aperture selon les accents, y compris entre GA et SBE. Par conséquent, nous pensons /e/ comme un archiphonème, qui « englobe » des réalisations allant de [e] à [ɜ].

Les diphtongues sont représentées par des flèches, puisqu'elles consistent en un glissement d'un élément vocalique vers un autre. Elles se subdivisent en deux sous-catégories :

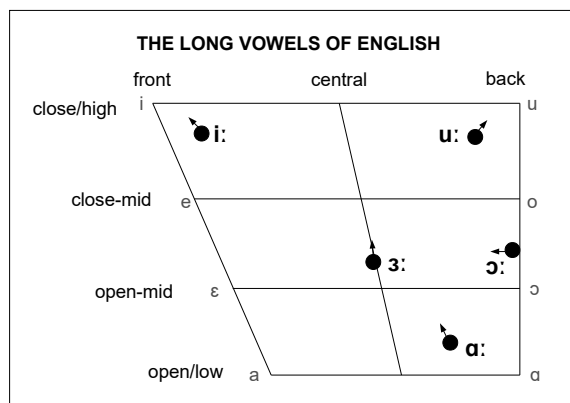


Les diphtongues centralisantes (*centring diphthongs*) naissent en position antérieure ([ɪ] ou [e]) ou postérieure ([ʊ]) sur l'axe horizontal, puis glissent vers la position centrale ([ə]).



Les **diphthongues fermantes** (*closing diphthongs*) naissent en position ouverte ([a]), mi-ouverte ([ɔ], [o]) ou centrale ([ə], [e]) sur l'axe vertical, puis glissent vers une position pré-fermée ([ɪ] ou [ʊ]).

Selon la distance entre les points de départ et d'arrivée des diphthongues, l'amplitude du glissement peut être assez faible, comme pour [eɪ] et [ʊə] (qui tendent d'ailleurs à se monophthonguer aujourd'hui en [ɛ:] et [ɔ:] en SBE), ou au contraire assez important, comme pour [ɔɪ] et [aɪ].



Enfin, la représentation des **voyelles longues** – au sens phonologique du terme – est discutable selon qu'elles sont considérées comme des voyelles pures allongées (auquel cas on les place sous forme de points sur le trapèze), ou comme des ébauches de diphthongues,

en particulier [i:], [u:] et éventuellement [ɔ:] (auquel cas on les place sous forme de petites flèches). La représentation proposée ci-contre privilégie le compromis, mais vous pouvez tout à fait considérer les flèches comme optionnelles.

Si l'on considère que les voyelles longues ne sont pas des voyelles pures, elles suivent alors la même classification que les diphthongues : les voyelles [i:], [u:] sont fermantes tandis que [ɔ:], [ɑ:], [ɜ:] sont centralisantes à faible course (sans que le relâchement en fin de course n'en fasse des diphthongues pour autant). Comme vous le verrez au chapitre VI, le caractère centralisant de ces trois dernières voyelles se justifie notamment par leur capacité à déclencher une liaison par un [r], qu'il soit orthographique (*far away*) ou « intrusif » en SBE (*the spa is right there ; I saw him*), au même titre que [ə] (*drama and arts*).

ACCENTUATION

L'étude de l'accentuation, ou accentologie, est un domaine vaste en anglais. Elle se structure en plusieurs niveaux :

1°) L'accentuation lexicale, qui implique que tout mot isolé porte un accent, et que tout mot de plusieurs syllabes possède au moins une syllabe dotée d'une proéminence particulière par rapport aux autres. L'accentuation lexicale comprend elle-même deux aspects : d'une part, la place de l'accent dans les mots simples ('*cover*, *com*'*petitor*, '*uni*'*versity*), d'autre part, l'équilibre entre le poids de chaque élément dans les mots composés ('*greenhouse*, '*far*'-'*fetched*, '*English*'-'*speaking*). Ces derniers suivent les règles d'accentuation des mots simples tout en ajoutant des principes supérieurs propres à la composition. L'accentuation lexicale est traitée dans les **parties 1 à 5 de ce chapitre**.

2°) L'accentuation des groupes syntaxiques (ou syntagmes), c'est-à-dire l'équilibre entre les accents des mots simples et/ou composés au sein d'une seule unité syntaxique, en particulier dans le domaine du groupe nominal. Ainsi, un GN tel que *an English-speaking competitor* cumule des règles propres aux mots simples *English*, *speaking* et *competitor*, au mot composé *English-speaking*, et à l'ensemble du GN. L'accentuation des groupes nominaux est traitée à la **partie 6 de ce chapitre**.

3°) L'accent de phrase, qui opère à deux niveaux. **Au niveau rythmique** : contrairement aux mots isolés qui portent tous un accent, seuls certains mots conservent leur accent dans une phrase ou un énoncé. Ce sera l'objet du **chapitre V**. **Au niveau intonatif** : parmi les mots accentués d'une phrase ou d'un énoncé, un ou plusieurs d'entre eux seront susceptibles de recevoir une proéminence particulière sur le plan mélodique (on parlera alors de syllabe tonique). Ce sera l'objet du **chapitre VII**.

Il est tout à fait possible de maîtriser l'accentuation lexicale en anglais, car la place de l'**accent** (*stress*) reste largement rationnelle et prédictible malgré quelques zones de variation et d'irrégularité résiduelle. Si tout mot

d'une syllabe porte un accent (*smart, cake, hope*), c'est surtout lorsqu'il en possède plusieurs (*cover, abolition, immediateness, taramasalata*) qu'il faudra apprendre à prévoir laquelle (ou lesquelles) sera accentuée.

La place de l'accent dans les polysyllabes est d'autant plus fondamentale qu'elle conditionne très souvent la réalisation phonétique des voyelles. En témoigne par exemple la dérivation *relate* /rɪ'leɪt/ → *relative* /'relatɪv/, ou les deux réalisations britanniques du nom *azure* /'æʒə/ et /ə'zjʊə/. Bien prononcer l'anglais implique donc nécessairement de placer l'accent lexical sur la bonne syllabe, et d'en maîtriser les effets.

Au-delà des questions portant sur cette thématique au concours, **l'accentuation lexicale transcende l'ensemble des domaines** abordés dans ce manuel, qu'il vaut donc mieux lire dans l'ordre :

- La bonne prononciation des voyelles (**chapitre III**) nécessite de savoir où se place l'accent de mot afin de ne pas appliquer à une voyelle inaccentuée une règle réservée aux voyelles accentuées, ou inversement.

- Certaines différences de prononciation entre GA et SBE (**chapitre IV**) dépendent de la place de l'accent, comme la réalisation du /t/ par un *flapped* /ɾ/ en GA dans *critic* /'krɪtɪk/\$, mais pas dans *critique* /krɪ'ti:k/.

- La transcription complète de phrases (**chapitre V**) nécessite d'accentuer au moins tous les polysyllabes : chaque erreur dans la place des accents est sanctionnée au même titre que les erreurs de symboles.

- De nombreux processus phonétiques (**chapitre VI**) dépendent de la place de l'accent, comme la possible insertion d'un [p] « épenthétique » dans '*symphony* [ˈsɪmˈfəni], mais pas dans *symphonic* [sɪmˈfɒnɪk].

- Le marquage intonatif d'énoncés (**chapitre VII**) implique notamment d'identifier le noyau de chaque unité. Pour cela, la syllabe accentuée du mot concerné devra être soulignée.

Terminologie morphologique élémentaire

Pour commencer, il est nécessaire de maîtriser quelques termes de morphologie lexicale, essentiellement transparents dans les deux langues.

► *relaunch, launchable, unacceptable, suborbital, immovableness*

Dans ces mots, *launch, accept, orbit* et *move* sont des **bases** autour desquelles s'ajoutent des **affixes dérivationnels**, terme regroupant les

préfixes *re-*, *un-*, *sub-*, *im-/in-* attachés avant la base, et les **suffixes** *-able*, *-al* et *-ness*, attachés après la base. Ces mots ont plusieurs **morphèmes** (base, préfixe, suffixe), et on dit qu'ils sont **décomposables**.

Le processus d'ajout d'un affixe à une base se nomme **dérivation**, laquelle peut consister en une **préfixation** (ajout d'un préfixe) ou une **suffixation** (ajout d'un suffixe). On désigne par **dérivant** (*deriving form*) le mot avant ajout d'un affixe, et par **dérivé** (*derivative*) le mot ainsi obtenu. Lors de l'ajout du suffixe *-able*, *launch* est donc le dérivant, tandis que *launchable* est le dérivé.

Toute nouvelle affixation implique une nouvelle base : *orbit* est la base (et donc le dérivant) du dérivé *orbital*, puis *orbital* est à son tour la base (et donc le dérivant) du dérivé *suborbital*. Un autre ordre n'est pas possible pour ce mot, car le nom **suborbit*⁶ n'existe pas, tout comme *in-* s'affixe à *movable* et non à *move* (car le verbe **immove* n'existe pas).

► *state, venom, carry, family, character, dominate, domestic*

Ces mots ne sont **pas** suffixés : ils sont **indécomposables**. Il ne faut pas tenter d'y voir des suffixes *-y*, *-er*, *-ate* ou *-ic*, car les dérivants **famil*, **charact*, **domin* et **domest* n'existent pas. En revanche, on peut dire que *-y*, *-er*, *-ate* et *-ic* y sont des **terminaisons** (*endings*). Mais si un suffixe est forcément une terminaison (puisqu'il termine le mot, comme *-ic* dans *atomic*), l'inverse n'est pas toujours vrai (*atom-ic* ≠ *domestic*).

► *parrots, burns, working, looked, sooner, latest*

Ces mots, décomposables, contiennent les marques grammaticales *-s*, *-ing*, *-ed*, *-er*, *-est*. Ce ne sont pas des suffixes dérivationnels mais de simples marques de « conjugaison » du nom, du verbe ou de l'adjectif. On parle de **flexions** (*inflections*), ou de suffixes flexionnels (*inflectional suffixes*) : *worked* ou *later* sont des formes **fléchies** (*inflected*), c'est-à-dire conjuguées, mais pas dérivées. Ainsi, avec ou sans la flexion *-er*, *soon* et *sooner* forment le même **lexème** (c'est-à-dire, *grosso modo*, le même mot), à savoir l'adjectif *soon*, avec ou sans comparatif. Inversement, l'ajout du suffixe dérivationnel *-er* au verbe *drive* a créé un nouveau mot (ne pas confondre ce suffixe *-er* agentif avec le *-er* du comparatif) : *drive* et *driver* sont deux lexèmes différents.

⁶ Ici, comme dans l'ensemble de ce manuel, l'astérisque *** signale une forme orthographique ou phonétique incorrecte, impossible ou inexistante.

► *reject, subsist, contain, except*

Ces mots ne contiennent ni suffixes, ni préfixes pouvant être retirés. Bien qu'indécomposables en langue contemporaine, ils sont analysables sur le plan étymologique car ils contiennent les préfixes *re-*, *sub-*, *con-* et *ex-*, qui alternent avec d'autres dans des mots de la même famille (*inject, project, resist, insist, obtain, retain, accept, concept...*). Puisqu'ils ne peuvent être retirés, on parle de **préfixes inséparables**, ou **pseudo-préfixes**. Leurs bases n'en étant pas vraiment (**ject, *sist, *tain* et **cept* n'existent pas), on parle de **racines (roots)**, ou de **pseudo-bases**.

► *greenhouse, ice cube, far-fetched – geology, astronaut*

Ces mots contiennent plusieurs sous-unités de sens, comme *green* et *house*, qui sont également des lexèmes à part entière, ou comme *geo-* et *-log-*, qui ne sont toutefois pas autonomes. On parle de **composition**, au moins pour les premiers. Si l'on peut voir *geology* et *astronaut* comme des composés, ce sera à condition de considérer *geo-*, *-log-*, *astro-* et *-naut* comme des **quasi-lexèmes (combining forms)**, qui ont un sens lexical mais qui, eux, ne peuvent être employés seuls.

PARTIE 1 – PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les principes généraux qui suivent n'ont pas pour seul objectif d'introduire le concept d'accent de mot. Ils donnent aussi les clés essentielles à la bonne compréhension des règles de placement de l'accent primaire, qui seront abordées dans un second temps.

A**L'accent de mot : définitions, implications, notations****Si crucial en anglais, et si différent du français**

- **En français**, prononcez *Canada* /kanada/ et *banana split* /banana/ :
 - Chaque ⟨a⟩ a la même prononciation et la même durée.
 - Aucune syllabe n'est plus saillante que les deux autres.

Si la **dernière syllabe** de *Canada* vous semblait se démarquer, ce serait pour signaler **la fin du mot**. Dans le cas de *banana split*, c'est plutôt *split* qui se démarquerait (cette fois pour signaler **la fin du syntagme** tout entier) et non sur la dernière syllabe de *banana*.

En français, l'accent éventuellement perçu n'a donc en fait qu'une **fonction démarcative** (il signale la fin d'un mot, d'un syntagme, d'une proposition...), sans effet sur la prononciation de chaque voyelle. Car le français est une **langue syllabique** (*syllable-timed language*) : son rythme repose sur une succession de syllabes de durée quasi égale.

En anglais, à présent, prononcez les mêmes mots *Canada* /'kænədə/ et *banana* /bə'nɑ:nə/ :

→ Seuls le premier ⟨a⟩ de *Canada* /æ/ et le deuxième ⟨a⟩ de *banana* /ɑ:/£ /æ/\$, qui sont **accentués**, sont pleinement **articulés** : on parle de **voyelles pleines**.

→ Dans chaque mot, les autres ⟨a⟩, qui sont **inaccentués**, sont prononcés /ə/ (schwa), voyelle **inarticulée** par excellence : on parle de **voyelles réduites**. Notez aussi que ces ⟨a⟩ réduits ont une durée inférieure aux ⟨a⟩ pleins de ces deux mots.

Cette réduction en qualité et en durée s'explique par l'énergie plus grande que reçoit une syllabe accentuée : elle est plus **forte** (intensité en décibels) et plus **aiguë** (fréquence en hertz), d'où une plus grande articulation. Inversement, les syllabes inaccentuées reçoivent moins d'énergie et sont moins fortes et moins aiguës : elles peuvent donc sembler « mangées », ou « marmonnées ».

En anglais, c'est donc bien souvent la syllabe accentuée d'un mot qui le rend identifiable, et c'est le nombre de syllabes accentuées dans un mot ou un énoncé (et non le nombre de syllabes en soi) qui bat le rythme : on parle de **langue accentuelle** (*stress-timed language*).

La place de l'accent est donc cruciale dans les mots anglais, dont le visage peut totalement changer selon la syllabe qui reçoit l'accent :

cou 'rageous /kə'reɪdʒəs/
'envelope /'envələʊp/£ /-loʊp/\$
re 'lation /rɪ'leɪʃən/, /rə-/
'rebel (n.) /'rebəl/
'object (n.) /'ɒbdʒɪkt/£ /'ɑ:b-/\$

'courage /'kʌrɪdʒ/£ /'kɜ:r/\$
de 'velop /dɪ'veləp/, /də-/
'relative /'relatɪv/
re 'bel (vb) /rə'bel/
ob 'ject (vb) /əb'dʒekt/

Notations des accents primaire et secondaire dans les mots

Tout mot anglais isolé possède au moins un accent dit « primaire » (ou « principal »). D'autres possèdent, en plus, un accent dit « secondaire » :

→ L'accent **primaire**, schématiquement le plus fort, se note par une petite barre verticale placée **en exposant avant** la syllabe concernée, comme la seconde syllabe de *re'gard* /rɪ'gɑ:d/.

→ L'accent **secondaire**, schématiquement moins fort que le primaire, se note par une petite barre verticale placée **en indice avant** la syllabe concernée, comme la première syllabe de *,decla'ration* /,deklə'reɪʃən/.

Une syllabe sous accent secondaire n'est pas toujours beaucoup plus forte ni beaucoup plus aiguë qu'une syllabe inaccentuée. En revanche, **une voyelle sous accent secondaire est toujours pleine**. Ainsi, seule la deuxième syllabe de *,balu'strade* /,bælə'streɪd/ est réduite, la première et la troisième portant chacune un accent. De même, la prononciation des deux premières voyelles de *demonstrability* dépend de la place de l'accent secondaire : /dɪ,mɒnstrə'bɪləti/ ou /,demənstɹə'bɪləti/.

⚠ Les dictionnaires n'indiquent pas l'accent des monosyllabes car il est évident qu'il se trouve sur la seule syllabe du mot.

⚠ Prenez toujours soin de noter l'accent avant la syllabe accentuée et **non** juste avant la voyelle : *republic* /rɪ'pʌblɪk/ et non */rɪp'ʌblɪk/.

Où écrire l'accent en frontière de syllabes ?

À l'intérieur d'un mot, lorsque plusieurs consonnes se trouvent à la frontière de deux syllabes dont la suivante est accentuée (comme *September*), il faut veiller à répartir correctement ces consonnes entre les deux syllabes en tenant compte des deux contraintes suivantes :

1°) Répartissez les consonnes entre les syllabes : celle de droite doit commencer par au moins une consonne. Il ne faudra donc pas diviser *September* en **Sept-emb-er*.

2°) Assurez-vous que chaque syllabe commence par la plus grande séquence de consonnes phonétiques possible et autorisée en début de mot. Ainsi, parce qu'aucun mot anglais ne peut commencer par */pt-/ ni */mb-/ , on divise *September* en *Sep-tem-ber* et non **Se-pte-mber* ; on transcrit donc /sep'tembə(r)/. Inversement, *respect* se divise en *re-spect* et non **res-pect* car le groupe entier /sp/ peut commencer un mot en anglais (*speak*, *Spain*...) ; il se transcrit donc /rɪ'spekt/. Le tableau ci-après résume les différents cas de figure.

Où écrire l'accent dans les séquences de plusieurs consonnes ?				
	/C/ + /l, r, w, j/	/s/ + /C/	/sp, st, sk/ + /l, r, w, j/	Autres cas
Séquence possible en début de mot ↓ Consonnes solidaires en début de syllabe	<i>fly, try, tweet</i> 'quiet / <u>kw</u> / cute / <u>kj</u> / ↓ <i>em'ploy</i> com <u>pr</u> ise <i>in'quire</i> / <u>n'kw</u> /	<i>skate, slay,</i> <i>smite, snooze</i> <i>sports, stage</i> ↓ <i>in'stil, a'sleep</i> re <i>spect</i> △ <i>ex'cuse</i> /k'sk/	<i>splash, stray,</i> <i>squeeze /skw/</i> <i>stew /sti/</i> É ↓ <i>in'scribe</i> tran <u>spl</u> ant △ <i>ex'claim</i> /k'skl/	Ø
Séquence impossible en début de mot ↓ Consonnes séparées par l'accent	* /nl-/ , * /rl-/ * /tl-/ , * /θl-/ , * /zl-/ , * /nr-/ , * /zr-/ ... ↓ <i>en'list, ath'letic</i> <i>Is'lamic, en'rol</i> <i>At'lanta, Is'raeli</i>	* /sd-/ , * /sf-/ * /sg-/ ... ↓ <i>dis'dain</i> <i>dis'gust</i> <i>,satis'faction</i> △ <i>ex'toll</i> /k'st/ ≠ <i>ex'foliate</i> /ks'f/	Ø	* /pt-/ , * /bm-/ * /fg-/ , * /mp-/ * /ls-/ , * /ng-/ ... ↓ <i>sub'mit, af'ghani</i> <i>im'pose, pul'sate</i> <i>en'gage, in'tact</i> △ <i>e'xact</i> /g'z/
NB : Quelques divergences possibles entre les deux dictionnaires (ex : <i>exclaim</i>).				
Cas particuliers				
Frontière de mots composés	<i>,deep-'rooted</i> /p'r/ (et non /'pr/)			
Frontière de préfixe <u>séparable</u>	<i>sub'lease</i> (pas * <i>su'blease</i>), <i>mis'treat</i> (pas * <i>mi'streat</i>) alors que si préfixe inséparable : <i>su'blime, mi'stake</i>			

△ Si la syllabe accentuée commence par **deux consonnes identiques dans l'orthographe**, l'accent se place entre les deux consonnes par convention : *cor'rect, sup'ply*, etc. Mais il n'y a bien sûr qu'une seule consonne **dans la transcription** : /kə'rekt/, /sə'plai/.

La notation par schéma numérique

Il est aussi possible de noter l'accentuation des mots avec un **schéma numérique**⁷, tel que /100/ pour *attitude* ou /020100/ pour *responsability*. Ce type de notation permet, par exemple, de regrouper plusieurs mots accentués de la même façon sans avoir à les écrire ou les transcrire tous.

⁷ En toute rigueur, un schéma numérique phonétique se note entre crochets (autant de syllabes que de voyelles prononcées) et un schéma phonologique entre barres obliques (autant de syllabes que de voyelles graphiques – hors ⟨e#⟩ muet) : *option* [10] vs /100/. Par mesure de simplicité, nous utiliserons les barres obliques dans tous les cas.

Dans un schéma numérique, entre barres obliques, doivent figurer autant de chiffres qu'il y a de syllabes **prononcées**. On note /1/ pour l'accent primaire, /2/ pour l'accent secondaire et /0/ pour les syllabes inaccentuées. Par exemple :

'college /10/ ,Japa'nese /201/ re,sponsa'bility /020100/
cor'rect /01/ de'molish /010/ com,partmentali'zation /0200010/

Comptez bien les syllabes prononcées et non orthographiques ! Par exemple, *-ed* ajoute une syllabe dans *invade* /01/ → *invaded* /010/, mais pas dans *elapse* /01/ → *elapsed* /01/. De même, *-ious* se prononce en une syllabe dans *precious* /10/, mais en deux dans *glorious* /100/.

L'accent tertiaire, noté /3/, ne sera utilisé que ponctuellement dans cet ouvrage. À l'exception des groupes nominaux étudiés dans la partie 6 de ce chapitre, il n'est pas utile de le noter à l'agrégation, où il n'est d'ailleurs nullement exigible. Réservé à certains mots dans la première édition du *Longman* (1990), il n'est plus utilisé depuis.

B

Les quatre contraintes rythmiques de l'anglais

Tout mot anglais obéit à **quatre contraintes rythmiques** dont il faut tenir compte au moment de déterminer le schéma accentuel :

1	Tout mot contient un et un seul accent primaire.
Possible :	/100/, /2010/...
Impossible :	/101/, /10100/...
2	Aucun mot ne commence par deux syllabes inaccentuées.
Possible :	/0100/, /1000/, 20010/...
Impossible :	/001/, /002010/, /00010/...
3	S'il y a un accent secondaire, il est à la gauche de l'accent primaire.
Possible :	/2010/, /020010/...
Impossible :	/1020/, /01002/...
	(sauf certains mots composés, type 'water, melon /1020/)
4	Deux accents ne peuvent pas être consécutifs dans la base d'un mot.
Possible :	/201/, /2010/, /020010/...
Impossible :	/021/, /2100/...
	(sauf mots composés, type ,far- 'fetched /21/)
	(sauf préfixes séparables, type ,re 'write /21/)
	(△ certains trisyllabes en -ee, type e, sca 'pee /021/)
Les syllabes qui ne reçoivent ni /1/ ni /2/ sont notées /0/.	